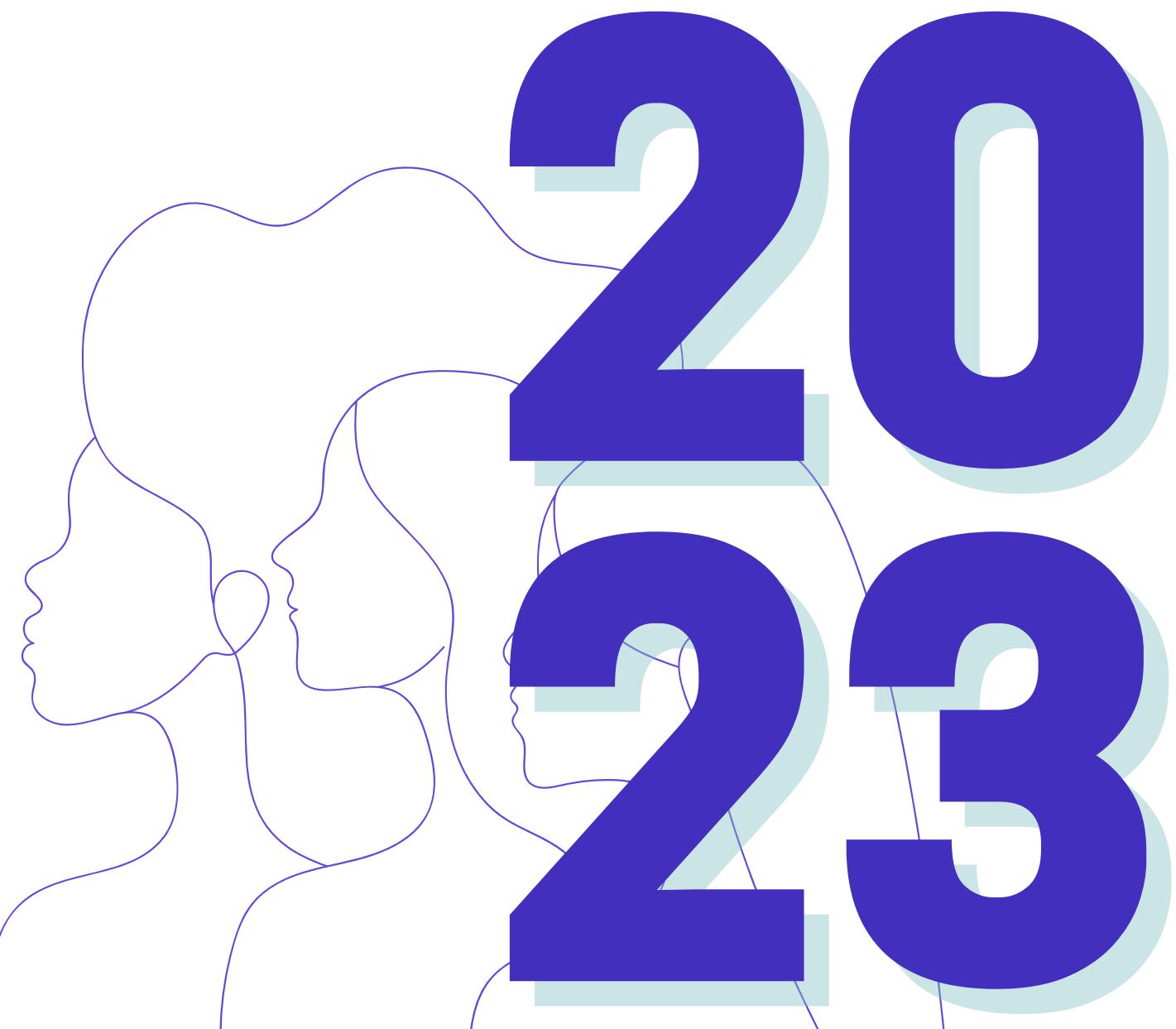


Solidarité
femmes
Fédération Nationale
Union Régionale Ile-de-France

RAPPORT D'ACTIVITÉ





**Solidarité
femmes**
Fédération Nationale
Union Régionale Ile-de-France

SOMMAIRE

03

Qui sommes-nous ?

06

L'organigramme

07

Les champs d'action

08

**Les événements marquants
de 2023**

09

Le lien entre la FNSF et l'URSF IDF

10

La mission relogement avec la FNSF

12

Les partenariats

13

Les financements

SOMMAIRE

14

**Les chiffres régionaux des
violences faites aux femmes**

21

Les actions en 2023

31

Informations et contacts

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Union Régionale Solidarité Femmes - Île de France (URSF IDF) est une association regroupant les 14 structures franciliennes membres de la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF), spécialisées dans l'accompagnement et l'hébergement des femmes victimes de violences conjugales et de leurs enfants, ainsi que dans la formation et la sensibilisation sur les violences faites aux femmes.

Au niveau de l'Île-de-France, l'Union Régionale Solidarité Femmes a pour objectif de renforcer les réponses apportées dans l'accompagnement des femmes victimes de violences à travers la coordination d'actions et de projets sur le territoire.

Nos actions s'articulent autour de la mise en place de projets et d'outils innovants à destination des associations du réseau et des femmes et enfants accompagné.es, de la mutualisation des compétences et des connaissances spécialisées pour notre réseau, de la formation ou la sensibilisation de différents publics (scolaires ou professionnel.les) sur la question des violences conjugales et faites aux femmes et de l'interpellation des institutions sur ces enjeux. Les actions menées dépendent des besoins de notre réseau et de la réalité sociale que vivent les victimes.

LE RÉSEAU SOLIDARITÉ FEMMES IDF

CENTRE FLORA TRISTAN

Châtillon (92)

Standard : 01 47 36 96 48
Ligne d'écoute : 01 47 91 48 44
accueil@centrefloratristan.org
www.centrefloratristan.org

L'ESCALE - SOLIDARITÉ FEMMES

Gennevilliers (92)

Standard : 01 47 33 09 53
Ligne d'écoute : 01 47 91 48 44
lescale@lescale92.org
www.lescale.asso.fr

COMMUNAUTÉ JEUNESSE - FEMMES SOLIDARITÉ 91

Ris Orangis (91)

Standard : 01 70 58 93 37
Ligne d'écoute : 01 70 58 93 30
femmes-solidarite91@comjeun.fr
www.comjeun.fr/etablissements/femmes-solidarite-91-2

LÉA SOLIDARITÉ FEMMES

Montgeron (91)

Standard : 01 85 12 14 87
Ligne d'écoute : 06 50 179 179
contact@associationleafemmes.fr
www.associationleasolidaritefemmes.fr

PAROLES DE FEMMES - LE RELAIS

Massy (91)

01 60 11 97 97
antenne.91@parolesdefemmes-lerelais.fr
www.parolesdefemmes-lerelais.com

LES BUISSONNETS

Bures-sur-Yvette (91)

Standard : 01 69 28 12 37
<https://www.oppelia.fr/etablissement/oppelia-essonne-les-buissonnets-bures-sur-yvette/>

SOS FEMMES EN SEINE-Saint-Denis
Bondy (93)
Standard : 01 48 48 10 48
Ligne d'écoute : 01 48 48 62 27
association@sosfemmes93.fr
www.sosfemmes93.fr

FIT - UNE FEMME UN TOIT
Bagnolet (93)
01 71 29 50 02
Paris (75)
01 44 54 87 90
<https://www.associationfit.org/>

EN AVANT TOUTE(S)
Paris (75)
Standard : 06 63 12 40 45
Le tchat : www.commentonsaime.fr
bonjour@enavanttoutes.fr
www.enavanttoutes.fr

ELLE'S IMAGINE'NT
Paris 14e (75)
06 61 89 47 90
accueil@ellesimaginent.fr
www.ellesimaginent.fr

HAFB
Paris 20e (75)
01 43 48 18 66 / 01 43 48 18 66
contact@hafb-asso.com
www.hafb.fr
Service "Help Femmes" (en soirée) :
06 76 38 53 19
help.femmes75@gmail.com

LIBRES TERRES DES FEMMES
Paris 19e (75)
06 26 66 95 70 - 01 40 35 36 67
ltdf@orange.fr
www.ltdf.fr

TREMLIN 94 SOLIDARITÉ FEMMES
Multi-sites Val-de-Marne (94)
01 49 77 10 34
contact@tremplin94.org

PAROLES DE FEMMES - LE RELAIS
Montereau - Vert-Saint-Denis (77)

Montereau standard : 01 60 96 95 94
Ligne d'écoute : 01 60 96 95 95
antenne.sud77@parolesdefemmes-lerelais.fr
Vert-Saint-Denis standard : 01 64 89 76 43
Ligne d'écoute : 01 64 89 76 40
antenne.senart@parolesdefemmes-lerelais.fr
www.parolesdefemmes-lerelais.com

SOS FEMMES 77
Meaux (77)
Standard : 01 60 09 27 99
contact@sos-femmes.com
www.sos-femmes77.com

L'ORGANIGRAMME

L'URSF IDF comprend dans son conseil d'administration deux membres par association (titulaire et suppléant.e). Parmi elles, sont désignées une présidente, une secrétaire, une trésorière et 3 délégué.e.s de territoire (siégeant au CA de la FNSF).

Aussi, l'URSF IDF est dotée d'une équipe salariée qui travaille sur le versant opérationnel, à l'animation du réseau et à la gestion de projets, en lien étroit avec le bureau et le conseil d'administration.

Le bureau



Présidente : Viviane MONNIER

Trésorière : Cyrille DÔME

Secrétaire : Marion RIFFARD

Délégué.e.s de territoire : Patricia ROUFF, Farida DAMMENE-DEBBIH et Thomas HUMBERT

Les salariées



Coordinatrice : Léa ARGUEL (de janvier à septembre 2023) puis Jeanne LETINOIS-OUDIN

Le conseil d'administration

Du Côté des Femmes (jusqu'en novembre 2023)

Elle's Imagine'n't

En avant toute(s)

Femmes Solidarité 91 - Communauté Jeunesse

FIT - Une Femme Un Toit (à partir de juillet 2023)

HAFB

L'Escale Solidarité Femmes

Léa Solidarité Femmes

Les Buissonnets

Libres Terres des Femmes

Paroles de Femmes - Le Relais

Tremplin 94

SOS Femmes 77

SOS Femmes alternative - Centre Flora Tristan

SOS Femmes en Seine-Saint-Denis

LES CHAMPS D'ACTION

DÉFENDRE LES DROITS DES FEMMES QUI VIVENT ET SUBISSENT DES VIOLENCE

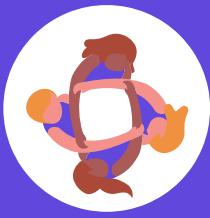
auprès de la société civile, des institutions et des politiques



REPRÉSENTER ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES, LEURS VALEURS FÉMINISTES, LA SPÉCIFICITÉ DE LEUR ACCOMPAGNEMENT ET PROMOUVOIR LEUR EXPERTISE DE TERRAIN

UNIR DES FORCES ET DES MOYENS, CRÉER DES ACTIONS COMMUNES ET INNOVER

autour de la formation et d'outils communs



ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES ET LEUR DÉVELOPPEMENT

ANIMER LE RÉSEAU DES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES

par la veille sociale, la communication et la formation



LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE 2023

SIGNATURE DE LA CONVENTION TRIPARTITE AORIF - FNSF - USRF IDF

qui vise à renforcer la mobilisation des organismes HLM en faveur des femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales en IDF



ADHÉSION DE L'ASSOCIATION FIT - UNE FEMME UN TOIT

association spécialisée dans l'accompagnement des jeunes femmes victimes de violences sexistes et sexuelles, en grande situation de précarité, sans enfant avec elles.



PARTICIPATION À LA JOURNÉE NATIONALE RURALITÉ DE LA FNSF

dont l'objectif était de réfléchir sur le sujet des violences faites aux femmes en milieu rural et sur les actions adaptées à ses spécificités



FERMETURE DÉFINITIVE DE L'ASSOCIATION DU CÔTÉ DES FEMMES

association spécialisée présente sur le territoire du Val d'Oise (95) depuis plus de 40 ans

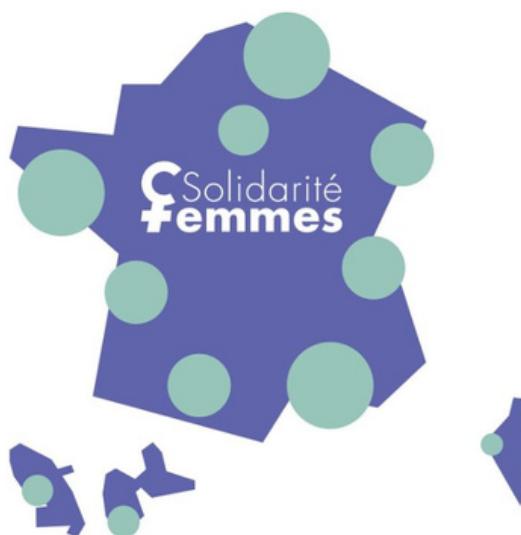
LE LIEN ENTRE LA FNSF L'URSF-IDF

Quand elles existent les Unions sont issues d'un regroupement territorial initié par la FNSF. Les associations de la région Île-de-France adhérentes de la FNSF sont membres de l'URSF-IDF.

En ce sens, l'Union Régionale Solidarité Femmes - Île-de-France permet d'organiser des réponses territoriales pour des appels à projet d'envergure régionale. Ainsi, elle coordonne des actions qui bénéficient aux 14 associations Solidarité Femmes présentes sur la région.

Trois délégué.e.s élu.e.s du territoire Île-de-France siègent au conseil d'administration de la FNSF. Chaque trimestre, une réunion de territoire permet aux délégué.e.s de faire le lien entre les instances nationales et régionales. En effet, une de leurs missions consiste à veiller à la déclinaison des objectifs ou plaidoyers nationaux et de faire remonter les interrogations ou obstacles rencontrés sur la région. .

Cette organisation permet à la FNSF d'avoir connaissance des problématiques de terrain qui peuvent varier d'un territoire à l'autre.



LA MISSION LOGEMENT DE LA FNSF

La mission logement de la FNSF permet chaque année aux associations membres de l'URSF IDF de reloger des femmes victimes de violences qu'elles accompagnent en leur assurant une fluidité dans leur parcours résidentiel. Les diverses conventions signées entre la FNSF et des acteurs et actrices du logement apportent une perspective de sorties d'hébergement pour les femmes hébergées dans les associations. Les solutions apportées sont importantes d'autant plus que les demandes sont en constantes augmentation.

L'accès au logement pour les femmes victimes de violences conjugales est facilité par les chargées de mission logement de la FNSF. Elles assurent le développement et le suivi de partenariats avec les acteurs et les actrices du logement (réservataires de logements, bailleurs sociaux, etc.). Elles organisent la coordination entre ces partenaires qui mettent des logements à disposition et les associations du réseau Solidarité Femmes.

Les conventions en faveur du relogement des femmes concernaient principalement l'Île-de-France du fait du partenariat fondateur avec la Région Île-de-France en 2009. Depuis la signature de la convention de partenariat avec l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales en 2019, la FNSF a décliné plusieurs conventions régionales avec l'Union Régionale pour l'Habitat des Hauts-de-France, l'Union Sociale pour l'Habitat de Bourgogne Franche Comté, et l'Union Régionale Hlm du Grand Est.

La FNSF a également développé de nouvelles conventions avec plusieurs bailleurs sociaux tels qu'Immobilière 3F, Seqens et CDC Habitat.

En 2023, la FNSF, l'URSF-IDF et l'AORIF ont co-signé une convention de partenariat à l'échelle de la région Ile-de-France. Grâce à cette collaboration, les organismes HLM adhérents à l'AORIF se sont engagés à mettre à notre disposition 100 logements par an.

Depuis 2022, la FNSF coordonne son dispositif d'accès au logement social dans 4 régions différentes avec près de 485 logements mis à disposition chaque année. Pour cela, la FNSF dispose notamment d'une plateforme numérique, Pass' Logement® Solidarité Femmes, adaptée de la plateforme Pass'Logement® de notre partenaire l'Association pour le Logement des Jeunes Travailleurs (ALJT). Cet outil permet de fluidifier le fonctionnement du dispositif, pour que les associations aient facilement accès aux offres de logements disponibles et aux informations relatives à ceux-ci, telles que les caractéristiques du logement, le nombre de candidatures sur une offre en temps réel ou encore le délai maximal pour candidater.

Au cours de l'année 2023, 615 candidatures ont été traitées par les chargées de mission logement.

NOMBRE DE LOGEMENTS MIS À DISPOSITION EN IDF*	NOMBRE DE RELOGEMENTS EN IDF*	PROFIL DES FEMMES BÉNÉFICIAIRES
---	-------------------------------	---------------------------------

*Ces chiffres ne sont pas consolidés. 5 relogements sont toujours en cours.

* îledeFrance 128 par la région IDF



5 résidences sociales

Immobilière 3F Groupe ActionLogement

25 par 3F

Seqens Groupe ActionLogement

9 par Seqens

cdc habitat

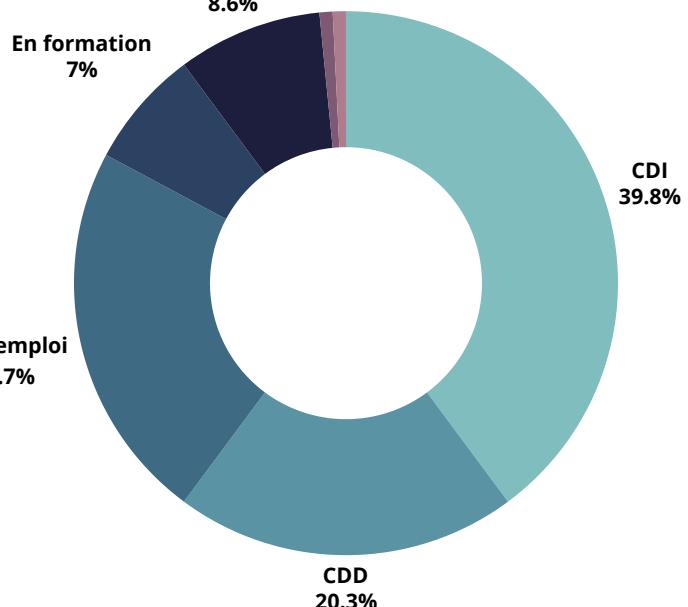
6 par CDC Habitat

AORIF Caisse Sociale pour l'habitat d'Île-de-France

32 par l'AORIF

330 personnes relogées
soit +9% par rapport à 2022

132 femmes
198 enfants



Age moyen : 36 ans

77% ont au moins un enfant

Salaire net mensuel moyen : 1520€

LES PARTENARIATS

De nombreuses collaborations sont mises en place au fur et à mesure de notre évolution. Elles permettent d'asseoir l'ancrage territorial de l'URSF IDF et de développer un accompagnement plus efficient auprès des femmes et des enfants accompagné.e.s par le réseau.

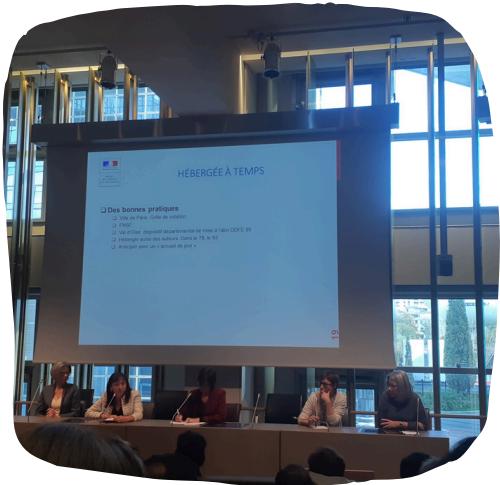
LA CITÉ AUDACIEUSE



LES ORGANISATIONS



LES INSTITUTIONS RÉGIONALES



Avoir nos bureaux à la Cité Audacieuse nous permet de créer des liens pérennes avec les autres associations résidentes et facilite de nouvelles collaborations. L'URSF-IDF prend également part à la vie de la Cité et participe aux travaux de réaménagement de la cour et de l'Agora suite à la fermeture du café Chez Mona en décembre 2023.

Dans le cadre de nos actions quotidiennes, nous avons eu des opportunités de collaboration et de soutien de la part d'organisations très diversifiées. Nous avons par exemple pu travailler et être soutenues par la Fondation des Femmes, Le Centre Hubertine Auclert, la Mairie de Paris, les acteurs.rices de terrain des Yvelines, l'URIOPSS, etc.

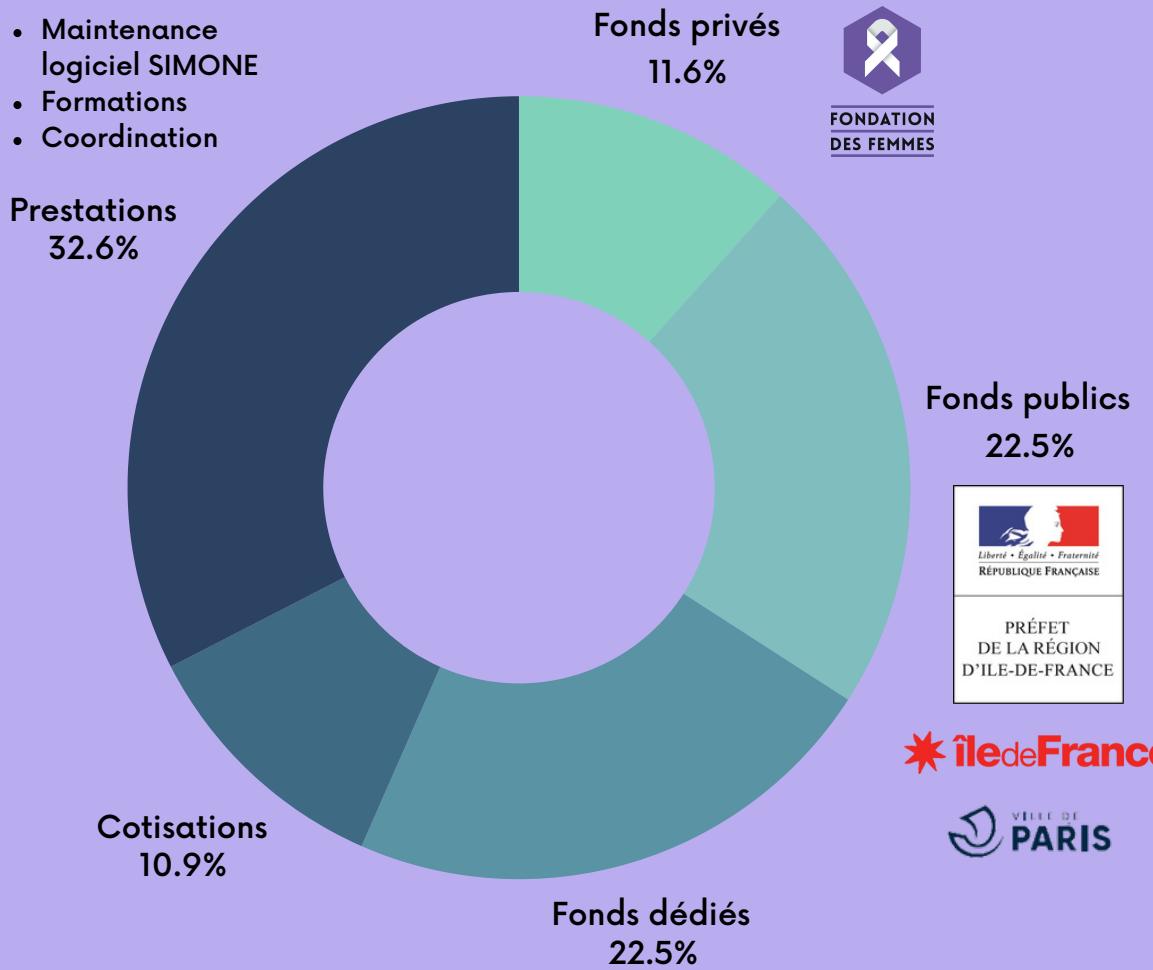
Par ailleurs, notre Union adhère à trois autres réseaux : le Centre Hubertine Auclert, le Mouvement associatif IDF et l'URIOPSS IDF.

Les actions que nous avons pu mener à travers les années à la fois au niveau régional mais aussi local et national nous ont permis de valoriser la qualité de notre expertise comme celle de nos résultats.

Nous bénéficions d'une légitimité territoriale sur la question des violences faites aux femmes vis-à-vis de diverses institutions.

A ce titre, nous sommes en lien étroit avec la DRDFE et la DRIHL d'Ile-de-France.

LES FINANCEMENTS



LES CHIFFRES RÉGIONAUX DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES DU RÉSEAU SOLIDARITÉ FEMMES - IDF

CHIFFRES FRANCIENS

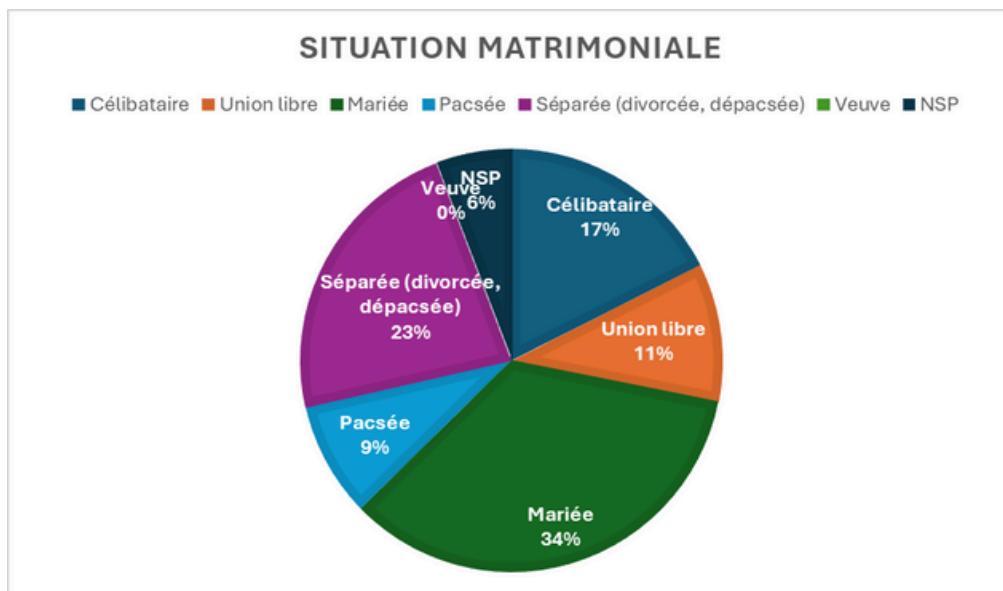
Les données présentées ont été collectées auprès des associations via l'envoi d'un formulaire. Le taux de réponse est de 85%. Cependant, toutes les associations n'ont pas pu répondre à tous les items demandés car certains éléments n'étaient pas collectés dans leurs propres statistiques. Dès lors, les chiffres avancés ne reflète pas exactement la réalité du terrain en Ile-de-France.

Au sein des **services d'accompagnement** (Lieu d'écoute d'accueil et d'accompagnement ; Lieu d'accueil et d'accompagnement ; Accueil de jour) des associations franciliennes, **9 100 femmes (contre 8 595 en 2022)** et **2 672 enfants co-victimes directes ou indirectes des violences** ont été reçus.e.s.

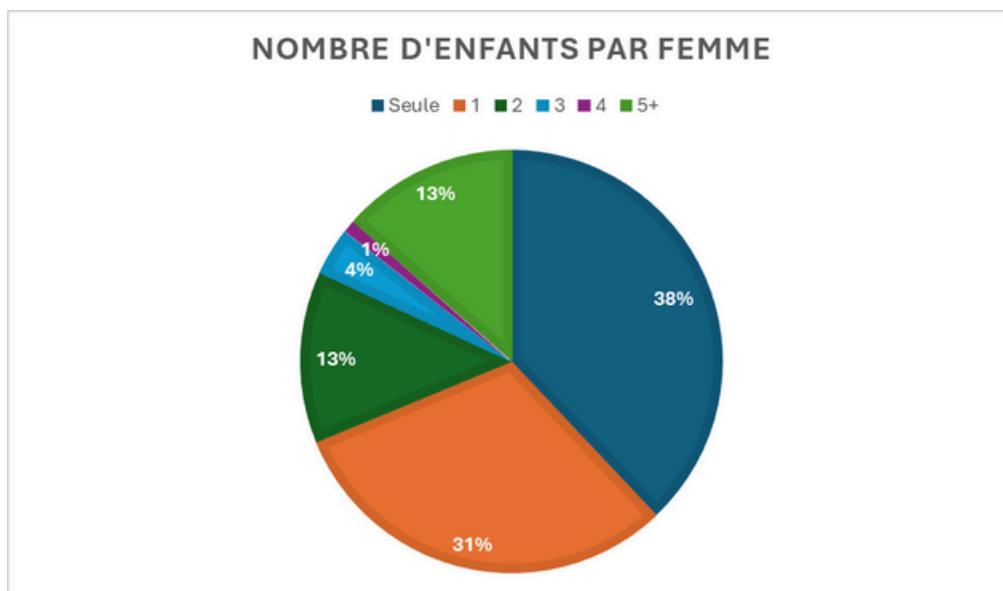
En 2023, **1 147 femmes et 1 186 enfants ont été hébergé.e.s**. Au total, nos associations décomptent **1 264 places d'hébergement** femmes victimes de violences.

Sur **les dispositifs d'écoute**, **16 327 appels et tchats** ont été enregistrés en 2023.

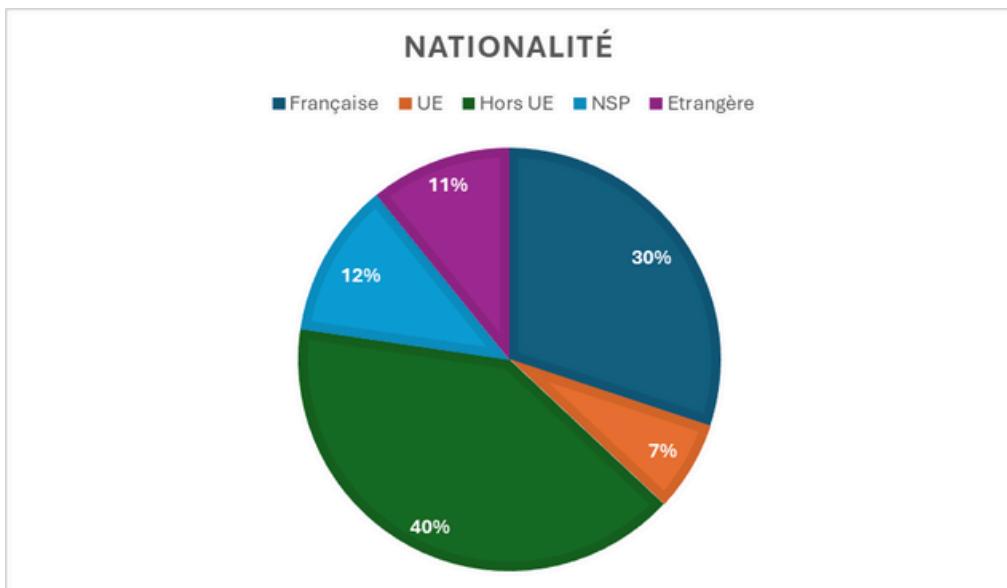
PROFIL DES FEMMES ACCOMPAGNÉES



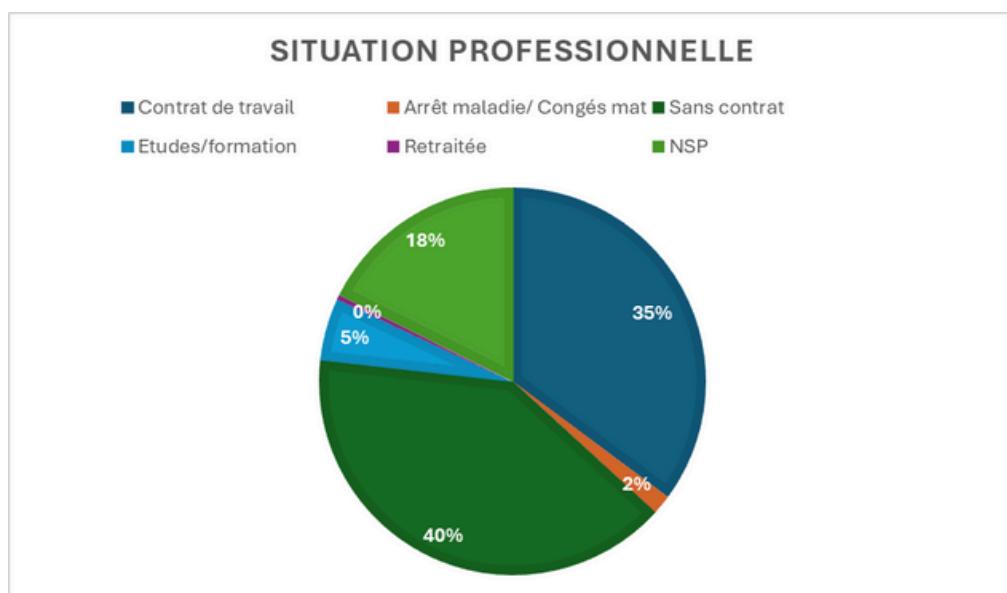
34% des femmes prises en charge sont mariées, 9% sont pacsées et 11% sont en union libre. Dès lors, 54% des femmes prises en charge sont en couple avec leur conjoint violent.



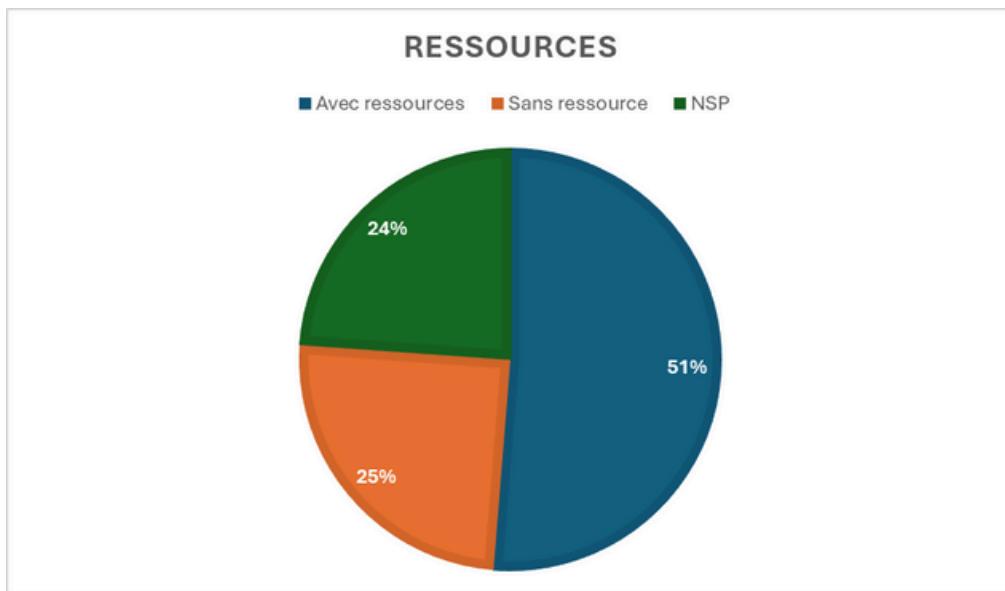
38% des femmes prises en charge n'ont pas d'enfant contre 62% qui sont accompagnées d'au moins un enfant. 31% des femmes prises en charge ont 2 enfants ou plus.



30% des femmes prises en charge ont la nationalité française quand 58% des femmes sont étrangères (UE, hors, UE, étrangères non spécifié).



37% des femmes prises en charge travaillent ou ont un travail (arrêt maladie et congés maternité compris) quand 40% des femmes n'ont pas de contrat de travail.



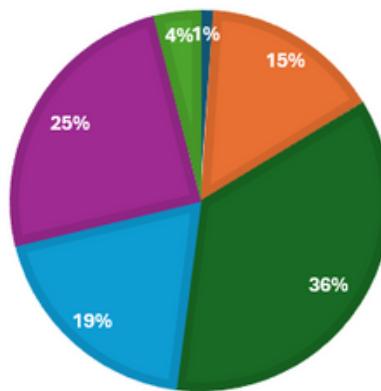
51% des femmes prises en charge ont des ressources (salaire, RSA, allocations familiales, aides sociales).

CONTEXTE DES VIOLENCES

L'URSF IDF ne peut également produire de graphique sur le profil de l'auteur des violences faute d'harmonie dans les données transmises quand celles-ci étaient effectivement collectées par les associations. Toutefois, nous pouvons indiquer que dans la grande majorité des cas l'auteur des violences est le conjoint ou l'ex-conjoint. Il arrive également que les femmes soient victimes de violences intrafamiliales (violences perpétrées par mère, père, belle-famille, enfants adultes), fuient un mariage ou une menace de mariage forcé.

DURÉE DE LA RELATION AVEC L'AUTEUR DES VIOLENCES

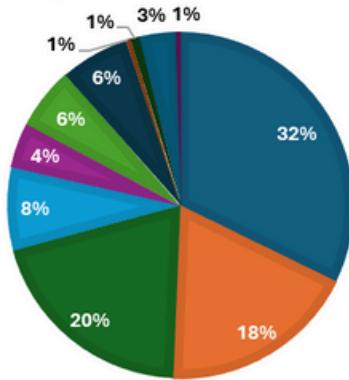
■ Moins d'1 mois ■ Moins d'1 an ■ De 1 à 5 ans ■ De 5 à 10 ans ■ Plus de 10 ans ■ NSP



44% des femmes prises en charge sont en relation ou ont été en relation avec l'auteur des violences pendant 5 ans ou plus.

TYPES DE VIOLENCES

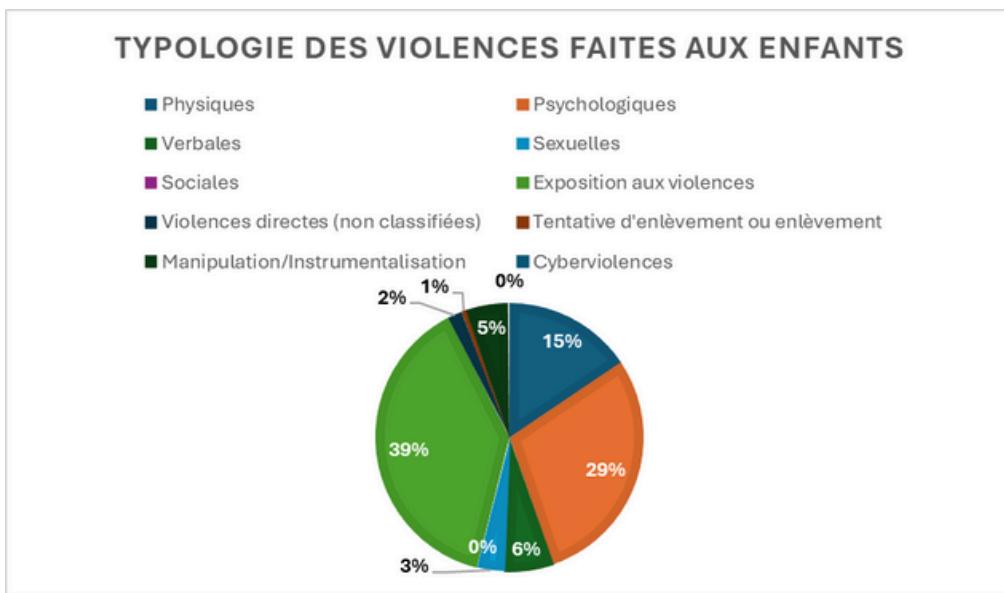
■ Psychologiques ■ Verbales ■ Physiques ■ Sexuelles
 ■ Sociales ■ Economiques ■ Administratives ■ Economiques
 ■ Juridiques ■ Cyberviolences ■ Privation



Les violences psychologiques (32%), les violences physiques (20%) et les violences verbales (18%) sont les trois types de violences les plus vécues par les femmes prises en charge.

LES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

Comme pour le profil de l'auteur des violences faites aux femmes, le profil de l'auteur des violences faites aux enfants n'a pu être représenté sous forme de graphique car les données ne sont pas exploitable (peu ou pas de données). Toutefois, nous pouvons indiquer que dans la grande majorité des cas, l'auteur des violences est le père. Il arrive également que les enfants soient victimes de leur beau-père.



Les violences psychologiques, qui découlent notamment du fait d'être témoin des violences conjugales, représentent les deux types de violences majoritairement vécues. De même, les conséquences des violences restent psychologiques pour plus de 90% des situations.

LES ACTIONS 2023

DISPOSITIF D'ACCUEIL DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE À LA CITÉ AUDACIEUSE

Le dispositif FVV Cité comprend deux volets : un Bureau d'Accueil et d'Orientation et des sessions de sensibilisation.

Depuis son arrivée à la Cité Audacieuse, l'URSF IDF s'est vu attribuer par la Fondation des Femmes, avec le soutien de la Mairie de Paris, la coordination du Bureau d'Accueil et d'Orientation (BAO) dédié aux femmes victimes de violences. Le BAO est mis à disposition d'associations spécialisées pour y tenir des permanences individuelles ainsi que des groupes de parole dédiés à leurs bénéficiaires.

A destination des professionnel.le.s de la Cité Audacieuse, plusieurs sessions de sensibilisation sont organisées, chaque semestre, sur les violences faites aux femmes.

LE BUREAU D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION : LES PERMANENCES INDIVIDUELLES

Sur candidature, le BAO est ouvert aux associations expertes dans l'accompagnement des FVV qui ont à la fois besoin d'un espace d'accueil et d'un soutien financier pour recevoir leur public.

Sous la supervision de la coordinatrice, les associations retenues se positionnent sur les différents créneaux d'accès à la salle de permanence, en fonction de leur possibilité et souhait d'engagement. Ces structures sont rémunérées pour leur expertise selon les tarifs habituels d'une tenue de permanence.

Le BAO est ouvert depuis mars 2020.

Interviennent au BAO des associations du réseau "Solidarité Femmes" mais aussi d'autres partenaires privilégiées. En 2023, les associations présentent sont : Elle's Imagine'nt, En avant toute(s), le Centre Bertha Pappenheim, les Lesbiennes dépassent les frontières et les Orchidées Rouges.

La salle de permanence a aussi vocation d'être mise à disposition pour des groupes de parole.

L'association **Elle's Imagine'nt** a utilisé la salle de permanence une fois par mois dans le cadre de son groupe de parole dédié aux enfants co-victimes de violences conjugales et l'utilise pour des permanences hebdomadaires.

L'association **AREVI** utilise la salle de permanence tous les lundis soir pour ses groupes de parole dédiés aux victimes d'inceste.

L'association **Parents et féministes** utilise ponctuellement la salle de permanence pour un groupe de parole à destination de mères de familles.

Les **Orchidées Rouges** met en place un groupe de parole une fois par mois.

Les associations bénéficiaires ne sont pas indemnisées pour l'animation de ces groupes de paroles car l'obligation d'un accueil de femmes victimes de violences se présentant aléatoirement à la Cité n'est pas requis.

RÉSULTATS OBTENUS

En 2023, ce sont plus de **400 entretiens individuels** qui ont été menés, dont **quelques uns pour des victimes qui se sont présentées de manière aléatoire** (sans rendez-vous) et ont pu repartir avec une solution. Nous comptons aussi **plusieurs annulations** de rendez-vous.

Les groupes de paroles, ont concerné plus de 500 femmes à travers l'ensemble de ces sessions.

LA SUSPENSION TEMPORAIRE DU BAO FIN SEPTEMBRE 2023

Malheureusement, faute de poursuite de financements privés, le BAO a dû être suspendu fin septembre 2023.

Plusieurs options d'évolution ont été réfléchies tout au long de l'année afin de conserver au mieux ce dispositif innovant.

Nous sommes en recherche de financements pour nous réimplanter sur le projet.

LES SESSIONS DE SENSIBILISATION

Le projet du BAO s'accompagne de sessions de sensibilisation sur la question de toutes les violences faites aux femmes.

Elles sont ouvertes aux équipes du Café Mona et du pôle Cité de la Fondation des Femmes qui s'occupe de la gestion du lieu ainsi qu'aux associations spécialisées FVV membres ou partenaires du projet.

Il s'agit de sensibiliser les salarié.e.s non spécialistes aux enjeux liés aux violences. Les objectifs des sessions sont de comprendre la nécessité de la mise en place d'un dispositif comme celui-ci à la Cité, d'identifier les victimes et de les orienter vers les permanences du BAO.

Pour les salairé.e.s déjà expertes des violences, l'objectif est de compléter leurs connaissances en les formant sur les formes de violences qui ne relèvent pas de leur champ d'expertise.

6 sessions (3 par trimestre) de sensibilisation ont pu avoir lieu, animées par Elle's Imagine'nt et En avant toute(s). Chaque session a accueilli en moyenne une quinzaine de personnes.

Les questionnaires d'évaluation retournés suite aux sessions font part de la satisfaction des participant.e.s sur le contenu, avec une appréciation particulière sur l'étude des violences dans leur diversité.

ACTIONS DE FORMATION AUPRÈS DES PROFESSIONNEL.LE.S

Depuis plusieurs années, l'URSF IDF développe des actions de formation, de sensibilisation et de prévention sur la question des violences conjugales et faites aux femmes à destination des professionnel.le.s.

LES FORMATIONS FINANCIÉES PAR LA DRIHL ET LA DRDFE À DESTINATION DES PROFESSIONNEL.LES DU SOCIAL

Sur sollicitation de la Direction Régionale Interdépartemental de l'Hébergement et du Logement (DRIHL), l'URSF-IDF organise des sessions de formation « Mieux comprendre le phénomène des violences conjugales et le processus à l'œuvre afin de favoriser le repérage et l'orientation des femmes victimes » à destination des équipes des structures d'accompagnement et d'hébergement généralistes, de 115, de SIAO, des plateformes d'accompagnement social à l'hôtel (PASH) et des dispositifs AVDL et/ou Solibail. Les sessions de formation ont eu lieu en présentiel à la Préfecture de région IDF.

En 2023, 12 sessions de 2 jours ont été animées par les associations du réseau : 6 sessions au titre des financements de l'année 2022 et 6 sessions au titre des financements de l'année 2023.

L'objectif principal est de permettre la compréhension du phénomène des violences conjugales et les processus à l'œuvre afin de favoriser le repérage, la prise en charge et l'orientation des femmes victimes de violences conjugales vers des associations spécialisées.

Les associations qui ont animées ces sessions sont : le Centre Flora Tristan, En Avant Toute(s), Elle's Imagine'nt, Libre Terre de Femmes, Paroles de Femmes - Le Relais et l'Union régionale Solidarité Femmes IDF.

199 personnes se sont inscrites à la formation. Néanmoins, sur l'ensemble des 12 sessions de formation, nous décomptons un taux d'absentéisme d'environ 8.5%.

LE PROJET DE FORMATION RÉGIONALE AUPRÈS DES FORCES DE SÉCURITÉ

Depuis 2021, l'URSF-IDF coordonne les formations des forces de sécurité, financées par la Région Ile-de-France, sur Paris.

En 2023, les associations Solidarité Femmes ayant leur siège sur Paris (Elle's Imagine'nt, En avant toute(s), HAFB, LTDF) ont formé les forces de sécurité de la Police nationale

En lien avec les autres structures franciliennes formatrices, les associations Solidarité Femmes parisiennes ont formé le 1er District, le 3e District et le commissariat du 12e arrondissement.

12 sessions se sont donc tenues en 2023, soit 113 professionnel.le.s ont pu être formé.e.s.

Ce projet permet à la fois de créer de meilleures conditions d'accueil des femmes victimes de violences au sein des commissariats et d'améliorer leur posture professionnelle face à elles. Cela induit également pour nos associations de créer davantage de lien avec les commissariats dans le but de toujours garantir un meilleur accompagnement des victimes.

LES FORMATIONS AUPRÈS DES BAILLEURS DE L'AORIF

L'URSF IDF a signé une convention tripartite avec la FNSF et l'AORIF en mars 2023 en faveur du relogement des femmes victimes de violences conjugales ou familiales sur le territoire de la région Ile-de-France. Cette convention se divise en 3 axes :

- La mise à disposition de logements par l'AORIF pour les associations IDF du réseau
- La formation des salarié.e.s des organismes Hlm
- Le développement d'un plan de communication mis à disposition pour les organismes Hlm

L'URSF IDF est positionnée sur le volet 2 de la convention, soit la formation. Elle coordonne l'organisation des sessions, de la promotion des formations en lien avec l'AORIF à l'inscription des professionnel.le.s jusqu'à la réservation d'une salle.

Chaque formation est animée par une association du réseau. Elle a une durée de 7 heures, réunissant entre 8 et 12 personnes, tout corps de métier confondu.

Les sessions ont été organisées par secteur départemental afin de favoriser le lien et développer les partenariats entre les intervenant.es des organismes Hlm et les associations d'un même territoire.

En 2023, 15 sessions ont pu avoir lieu entre octobre et décembre, soit 162 professionnel.le.s formé.es.

LES AUTRES PROJETS DE FORMATION

- La FAS IDF

La Fédération des Acteurs de la Solidarité Ile-de-France a contacté l'URSF IDF pour intervenir sur une action de formation de 3 jours intitulée : « LGBTIphobies, addictions, violences sexistes et sexuelles : mieux accueillir et accompagner les publics vulnérabilisés ». La FAS IDF a demandé à ce qu'une association du réseau puisse animer les séquences du 5 octobre 2023 sur les violences sexuelles et sexistes, soit un total de 7 heures de formation.

L'URSF IDF a coordonné l'intervention d'En avant toute(s) lors de cette journée de formation à la FAS IDF.

- L'association Joly

Les 4 et 5 avril 2023, deux associations du réseau : Centre Flora Tristan et En avant toute(s), ont co-animé une formation, coordonnée par l'URSF iDF pour les salarié.e.s de l'association Joly (CHRS). La formation a abordé le sujet des violences conjugales, des mécanismes au repérage en passant par la posture professionnelle et l'orientation des femmes victimes.

Les objectifs généraux étaient la prise de conscience de l'ampleur du phénomène et de son ancrage dans les rapports sociaux ; d'identifier les principaux mécanismes des violences dans le couple et leurs impacts sur les femmes et leurs enfants ; d'adapter sa posture professionnelle aux violences dans le couple ; d'actualiser ses connaissances du cadre légal et des dispositifs de protection et d'identifier les ressources partenaires et savoir orienter.

14 professionnel.le.s du CHRS ont été formé.e.s. Un temps de retour d'expérience, 3 mois après la formation, a été organisé afin de réfléchir à comment les éléments apportés en formation ont pu, ou non, être intégrés dans la pratique professionnelle.

LA RÉFÉRENCE VIOLENCES 78

LE GAP FVV À DESTINATION DES PROFESSIONNEL.LE.S DU DÉPARTEMENT

Depuis plusieurs années, nous travaillons en lien avec la DDFE des Yvelines sur la référence violences du département. Cela a pu se traduire à travers différentes actions dont un groupe mensuel (hors les 2 mois d'été) d'analyse des pratiques dédié aux professionnel.le.s du 78 accompagnant ou en lien avec les femmes victimes de violences conjugales.

Les objectifs sont notamment de faciliter le travail en réseau entre les différentes structures et dispositifs en lien avec les femmes victimes de violences à chaque moment de leur parcours de sortie des violences, de partager et d'améliorer leurs connaissances et d'adopter une grille de lecture commune en partageant une analyse théorique de la question des violences conjugales et faites aux femmes.

Le GAP est ouvert à tou.te.s les professionnel.le.s impliqué.e.s dans la lutte contre les violences faites aux femmes sur le département des Yvelines : intervenant.e.s sociaux.ales en Commissariat, Gendarmerie et Mairie, professionnel.le.s du dispositif Flora, travailleurs.euses sociaux.ales des associations Etincelles, Women Safe et d'autres structures d'accompagnement social.

Dès lors, en 2023, 10 sessions de GAP comptant 12 professionnel.le.s inscrit.e.s se sont tenues dans le 78.

LE CHANGEMENT DE LOGICIEL DE SUIVI ET STATISTIQUES

Au cours de l'année 2023, l'URSF IDF a décidé de changer de logiciel de suivi afin de mutualiser les données statistiques d'un maximum d'associations d'Ile-de-France avec la Fédération Nationale Solidarité Femmes (qui a signé une convention de partenariat avec Adiléos en 2020).

Dès lors, un travail de migration des données des associations demandeuses a été enclenché afin de passer du logiciel S.I.M.O.N.E. (Système d'Information Mutualisé pour les Organisations Non-lucratives destinées à l'Emancipation des femmes victimes de violences) vers le logiciel Adiléos (Association de Développement et Intégration de Logiciel Economique Orienté Social).

Au sein du réseau national, 23 structures de la FNSF utilisent le portail Adiléos. Sur ces 23 structures, seules 7 associations situées en Ile-de-France (sur 14) ont adopté cette plateforme.

Ce système d'information est constitué de fonctionnalités répondant à deux enjeux spécifiques au travail de nos associations :

- Le suivi et l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales,
- L'extraction et l'analyse de données quantitatives et qualitatives de ce public.

Adiléos propose également des services supplémentaires utiles au travail quotidien de nos associations comme la Consigne Numérique Solidaire (exemple : coffre fort numérique pour sauvegarder rapidement et facilement des photos de preuves des violences recevables par la justice) ou la Domiciliation (les domiciliées peuvent vérifier via leur téléphone si elles ont du courrier en attente).

INFORMATIONS ET CONTACT

COORDONNÉES :



Cité Audacieuse
9, rue de
Vaugirard
75006 Paris



coordination
@solidaritefemmes-
idf.com



06 63 68 12
40

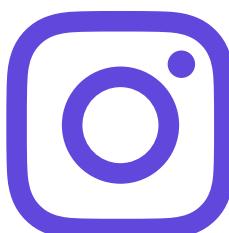
SUR INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX :



<https://solidaritefemmes-idf.org/>



@solidaritefemmes.idf



@solidaritefemmes.idf



Union Régionale
Solidarité Femmes –
IDF



**Solidarité
femmes**
Fédération Nationale
Union Régionale Ile-de-France